M. Douglas: Le gouvernement canadien se propose-t-il de favoriser l'adhésion de la Chine continentale à l'ONU en établissant luimême des relations diplomatiques avec ce pays?

L'hon. M. Martin: Je n'ai rien à ajouter à mes observations.

RUSSIE—RÉPERCUSSION POSSIBLE DU REMANIEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Ma question s'adresse, elle aussi, au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. D'après les dernières nouvelles, on est en train de destituer maints fonctionnaires que M. Khrouchtchev lui-même avait nommés. Le ministre aurait-il quelque chose à nous dire à propos de ce qui se passe en Union soviétique et des répercussions possibles de ces événements sur l'ensemble de la situation mondiale?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ce matin j'ai reçu la vite de l'ambassadeur de l'Union soviétique au Canada qui m'a appris que pour des raisons de santé le président Khrouchtchev avait été relevé des lourdes responsabilités qui lui incombaient à titre de chef du gouvernement de l'Union soviétique. L'ambassadeur a profité de l'occasion pour m'assurer, et par mon entremise pour assurer le peuple canadien, que la politique étrangère du gouvernement soviétique ne serait pas modifiée. Il m'a aussi donné l'assurance que la politique de dé-stanilisation serait maintenue.

Je tiens simplement à ajouter que j'ai suggéré à l'ambassadeur ce que je me proposais de dire à la Chambre ce matin: qu'il importera de voir si les nouveaux dirigeants auront la volonté de s'acheminer vers la solution pacifique des questions fondamentales, comme le désarmement, la prolifération des armes nucléaires et la division de l'Allemagne, qui sont tellement importantes pour l'avenir du monde. Je puis assurer aux nouveaux dirigeants que le gouvernement canadien et d'autres pays de l'Occident aussi, j'en suis sûr, seront très volontiers prêts à collaborer avec eux à la recherche patiente et à la mise en œuvre de solutions équitables et pacifiques à ces questions essentielles.

[L'hon. M. Martin.]

LES NATIONS UNIES

CONFÉRENCE D'OTTAWA POUR LA CONSTITU-TION D'UNE FORCE DE RÉSERVE DE PAIX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Malheureusement, je n'ai pu communiquer avec lui pour l'en aviser. La conférence sur la force de paix aura-t-elle lieu en cette ville les 2 et 3 novembre, comme l'affirme un très intéressant article du Globe and Mail de ce matin, signé par M. Stanley Westall, et cet article expose-t-il avec exactitude le plan et les perspectives de la conférence?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, n'ayant pas lu l'article en question, je ne suis pas en mesure de le commenter.

M. Brewin: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Puisqu'il en est ainsi, je me demande si le ministre ne ferait pas une déclaration à la Chambre à un moment quelconque au sujet de cette conférence. J'aimerais notamment qu'il nous indique si l'on permettra la présence, à titre d'observateurs, des députés de l'opposition. L'article en question affirme qu'il ne s'agit pas d'une conférence à un échelon élevé, mais cela n'empêcherait peut-être pas les députés de l'opposition d'y assister.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, si je possédais la qualité de l'humour, je dirais évidemment, en réponse au dernier commentaire de l'honorable député, que ce serait une bonne raison pour l'opposition d'être présente; mais comme je n'ai pas ce sens de l'humour, je ne ferai pas cette observation.

M. Brewin: La conférence aura-t-elle lieu?

L'hon. M. Martin: J'ai déclaré ici il y a environ une semaine, en réponse à une question, que nous escomptions que la conférence débuterait le 2 novembre et qu'environ 11 pays nous avaient alors fait savoir officieusement qu'ils étaient disposés à accepter des invitations officielles à y assister. Les invitations ont maintenant été envoyées, et je n'ai aucune raison de croire que la conférence n'aura pas lieu le 2 novembre.

LA CONSTITUTION

DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DE LA JUSTICE—SUJETS À L'ÉTUDE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): J'aimerais demander au ministre de la Justice si, au cours d'une interview